

L'UNIVERSALITÉ DE L'ISLAM (PARTIE 3 DE 3) : UN GUIDE COMPLET ET SUFFISANT, POUR L'HOMME, JUSQU'À LA FIN DES TEMPS

Évaluation:

Description: Exemples pratiques sur la façon dont les lois de l'islam conviennent à tous les peuples, à toutes les époques et tous les lieux.

Catégorie: [Articles](#) [Les croyances de l'islam](#) [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

par: Jamaal al-Din Zarabozo (© 2011 IslamReligion.com)

Publié le: 30 May 2011

Dernière mise à jour le: 30 May 2011

Premièrement, une des réalités de la vie est que la nature humaine ne change guère, au fil du temps. C'est pourquoi les lois relatives à la morale et à l'éthique doivent demeurer les mêmes, car ce qui est nuisible à l'âme le sera toujours, la nature humaine demeurant la même, elle aussi. Par exemple, le mensonge et la tricherie déplaisent à Dieu et nuisent à l'âme, et cela sera toujours le cas. Alors les lois relatives au mensonge et à la tricherie demeureront les mêmes jusqu'au Jour du Jugement. Les rituels d'adoration, par ailleurs, qui témoignent de la nature du caractère humain, ne changent pas non plus. Dieu seul décide de la façon dont Il souhaite être adoré. Donc s'Il a établi certains actes d'adoration et les a rendus obligatoires, ils le demeureront jusqu'à la fin des temps et nul ne peut décider d'établir de nouvelles règles en la matière. La Loi islamique peut sembler rigide, mais sur ces questions, elle se doit de l'être. Cela ne contredit en rien son caractère universel et pratique, ni le fait qu'elle demeure applicable en tout temps et en tous lieux.

Deuxièmement, il existe des choses nuisibles que les êtres humains doivent absolument éviter. Ces choses ont été clairement et définitivement interdites. L'alcool et les drogues, par exemple, seront toujours néfastes pour les hommes. Même s'il existe quelques légers bienfaits, dans l'alcool – auxquels Dieu fait d'ailleurs référence, dans le Coran – il demeure qu'aucune société ne peut prétendre que la consommation d'alcool est une bonne chose en soi. Il suffit de considérer les coûts sociaux de la consommation d'alcool aux États-Unis seulement. Combien de familles ont éclaté à cause de l'alcool? Conduire en état d'ébriété est reconnu comme un acte criminel; et malgré les efforts déployés par les autorités, l'alcool au volant continue de tuer et de blesser gravement de nombreuses personnes. Nombre d'alcooliques sont incapables de garder un emploi et finissent par vivre aux dépens de l'État, ou plutôt des autres citoyens, qui paient leurs impôts à ce même État. Sur de telles questions, donc, l'interdiction établie par l'islam est définitive, car il n'existe aucun argument valable pour permettre la consommation d'alcool. (On peut penser que la raison pour laquelle elle est permise, de nos jours, est que les coûts que devrait assumer l'État pour l'interdire seraient exorbitants. Cela constitue, en soi, une preuve évidente démontrant à quel point l'alcool peut être nuisible.)

Troisièmement, les êtres humains n'ont réellement besoin que de quelques lois détaillées, mais de plusieurs principes généraux servant à les guider en tout temps et tous lieux. C'est exactement ce que la Loi islamique leur apporte. Ainsi, Dieu a établi des lois détaillées sur, par exemple, les nourritures bonnes à consommer, l'héritage, le mariage, les relations internationales, etc. Et à partir de ces lois détaillées, un érudit musulman est capable d'établir des règles et de prendre des décisions sur divers problèmes qui lui sont présentés. À partir des principes généraux, il peut, par déduction, apporter des suggestions sur diverses questions qui ne se sont pas posées du vivant du prophète Mohammed.

Quatrièmement, dans le domaine des contrats sociaux et financiers, par exemple, le principe général est que tout est permis à moins de preuve du contraire. La Loi islamique accorde donc une grande liberté, à cet égard. Dans les transactions financières, par exemple, l'islam interdit l'usure (intérêts), les transactions à haut risque, les paris, la fraude, la tromperie, l'achat ou la vente de choses jugées illégales et la coercition. Les règles sont donc suffisamment claires pour que si de nouvelles formes de transactions financières apparaissent, comme c'est le cas de nos jours, il soit facile de déterminer si elles sont acceptables ou non, aux yeux de l'islam. La Loi islamique s'est donc avérée applicable depuis 1400 ans et, du point de vue des musulmans, demeurera applicable jusqu'à la fin des temps. Deux personnes peuvent s'entendre sur n'importe quel type de contrat financier en autant que ce contrat évite les interdits clairement établis. Les types de transactions permis, en islam, sont donc relativement nombreux.

Enfin, il faut comprendre que le fait que cette Loi complète et détaillée demeure valide jusqu'au Jour du Jugement est une grande bénédiction de Dieu et un signe que les êtres humains doivent se tourner vers Dieu pour être guidés. Laissés à eux-mêmes, les hommes sont même incapables d'établir un mode de vie complet qui convienne à un seul lieu et une seule époque. Sayyid Qoutoub en a fait mention avec éloquence lorsqu'il a écrit :

« Quand un être humain s'essaie à bâtir un concept métaphysique ou un code de vie par lui-même, ce concept ou ce code ne peut être complet et parfaitement détaillé. Il ne peut être bon que pour un temps ou un lieu en particulier, mais pas pour d'autres époques ni d'autres lieux; et ne peut convenir qu'à un ensemble de circonstances particulières, mais pas à un autre. De plus, même en s'attaquant à un seul problème, l'homme est incapable de le considérer sous tous les angles possibles ni de prendre en considération toutes les conséquences possibles pouvant découler de la solution proposée, car le problème en question s'étend parfois dans le temps et l'espace et est relié à des circonstances passées et futures qui échappent à l'observateur et à la compréhension humaine.

Nous concluons donc qu'aucune philosophie et aucun code de vie élaboré par la pensée humaine ne peut être suffisamment complet et détaillé. Tout au plus peut-il couvrir un segment de la vie humaine et être valable pour une période déterminée. À cause de son étendue limitée, il demeure déficient sous plusieurs angles; et à cause de sa temporalité, il est condamné à subir, tôt ou tard, des modifications ou

des mises à jour. Les peuples et les nations qui fondent leurs systèmes sociaux, politiques et économiques sur des philosophies humaines sont à jamais confrontés à des contradictions et à la dialectique. »[\[1\]](#)

On peut prendre pour exemple une question qui a été largement débattue, ces derniers temps, pour comprendre pourquoi appliquer la Loi de Dieu en tous lieux et tout temps est la meilleure chose pour l'humanité. Il est connu que la circoncision est une pratique bien établie en islam. Au cours des dernières décennies, les médecins et les scientifiques n'ont cessé de changer d'avis sur la circoncision, car la compréhension qu'a l'homme de l'être humain est très limitée. Durant dix ans, ils sont en faveur de cette pratique, mais au cours des dix années suivantes, ils affirment qu'elle est inutile, et même nuisible. Maintenant, ils ont découvert – enfin... ils croient avoir découvert, car ils pourraient changer d'avis à nouveau – que la circoncision aide à prévenir la propagation du SIDA. Alors ils s'activent tout à coup à circoncire le plus de garçons et d'hommes possible dans différents pays d'Afrique.

Peut-être les hommes finiront-ils par comprendre que Dieu nous a envoyé tout ce qu'il faut pour nous guider à travers la vie et que Sa Loi est complète et parfaite, peu importe le lieu ou l'époque.

Le message de Dieu est un guide complet et suffisant jusqu'à la fin des temps

Bref, le message de Dieu est complet et applicable en tout temps et tous lieux et il constitue tout ce dont a besoin le musulman pour trouver son bonheur en ce monde comme dans l'au-delà. Il ne peut être amélioré ni amendé et aucune altération ni suppression ne peuvent y être apportés. Ceux qui s'imaginent pouvoir améliorer ce que Dieu a transmis comme message aux hommes sont arrogants dans le sens le plus pur du terme. Pour cette raison, le Prophète a lancé de sévères mises en garde contre les innovations et les changements de toutes sortes apportés à la religion. De telles modifications sont absolument inutiles et ne peuvent que ternir la beauté et la perfection de l'islam. C'est pourquoi le Prophète a dit :

« Les pires choses sont celles inventées. Et toute innovation est un égarement. » (sahih Mouslim)

Il a également dit :

« Et tout égarement mène au feu de l'Enfer. » (an-Nassai)

Et le Prophète a aussi dit :

« Quiconque introduit dans nos affaires [i.e. religion] quoi que ce soit qui n'en fait pas partie verra cette chose rejetée. » (sahih al-Boukhari, sahih Mouslim)

Footnotes:

[1]

Sayyid Qutb, *The Islamic Concept and Its Characteristics* (American Trust Publications, 1991), pp. 85-86.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/507/l-universalite-de-l-islam-partie-3-de-3>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.